

Image not found or type unknown



Demission d'un président d'une association loi 1901

Par **sintes pierre_old**, le **17/11/2007** à **00:05**

Bonsoir,

Administrateur d'une association de santé je souhaiterais savoir:

comment démettre un président de ses fonctions dans une association à but non lucrative (loi 1901). Président élu par un conseil d'administration. Que pensez vous de l'article 2004 du code civil. Cet article est-il adapté à la question? que dit la jurisprudence à cet égard, Avez vous des références de la cour de cassation.

A vous lire.

Merci